

ZONES SINISTRÉS À JIJEL

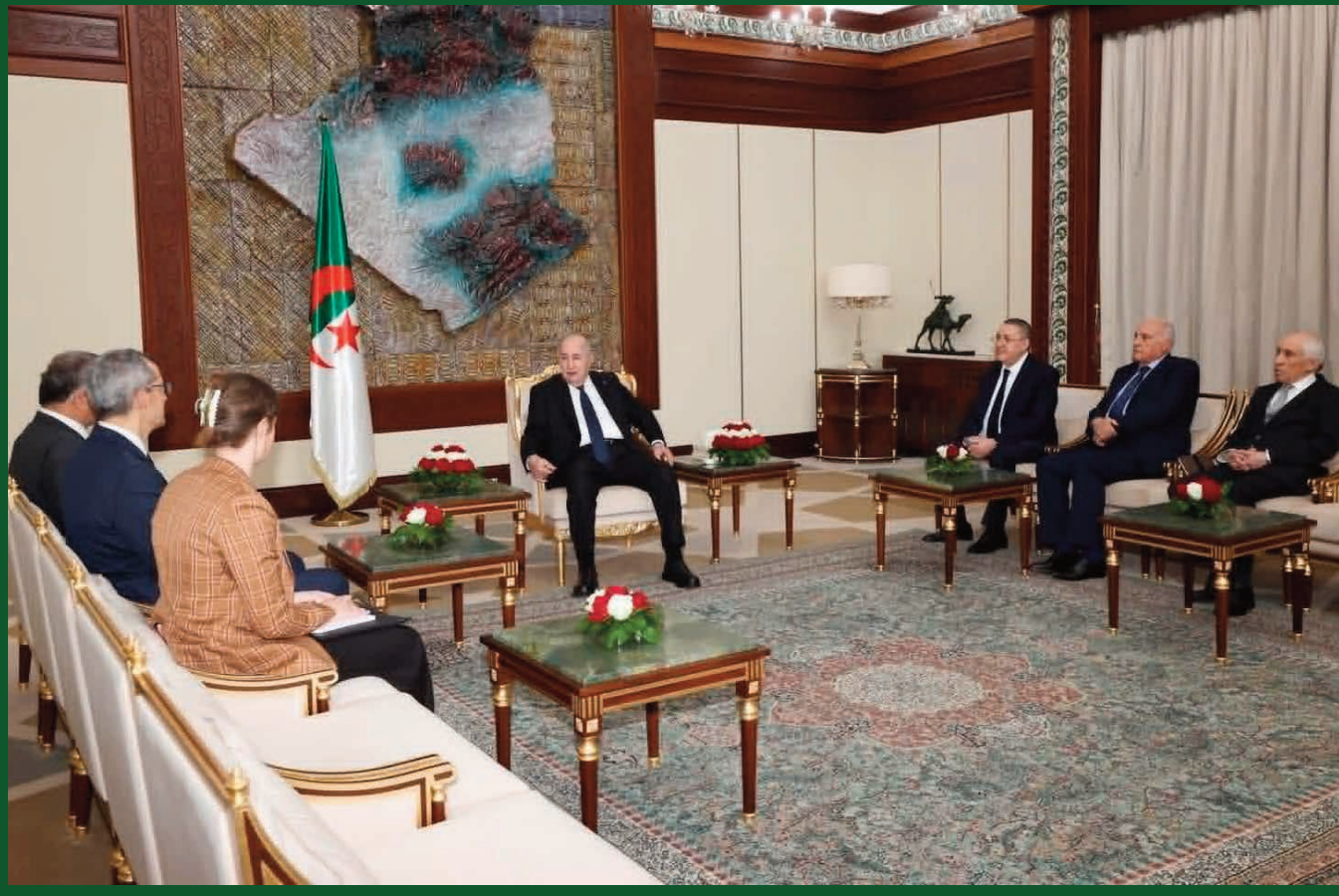
Distribution de fournitures scolaires pour les élèves

Page 09

TEBBUNE REÇOIT LE HAUT CONSEILLER DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN

L'Algérie et les États-Unis en parfaite entente

Page 08



PATROUILLEUR DE HAUTE MER "EL MOUTASSADI"



LE COMMANDANT DES FORCES NAVALES SUPERVISE L'INSPECTION

Page 08

RENTÉE SCOLAIRE



100 ÉCOLES PRIMAIRES EN CHANTIER AVANT LA RENTÉE

Page 04

PROJETS HYDRAULIQUES À ORAN



LE RETARD DE LA STATION D'ÉPURATION DE MERS EL KÉBIR FAIT RÉAGIR LE WALI

Page 03

INVESTISSEMENTS



TROIS PROJETS OBTIENNENT DES AUTORISATIONS D'EXPLOITATION EXCEPTIONNELLES

Page 02

SANTÉ DE PROXIMITÉ



UNE SORTIE MÉDICALE POUR RAPPROCHER LES SOINS DES POPULATIONS VULNÉRABLES

Page 02

CAP

DZ

QUOTIDIEN D'INFORMATION

NOUVELLE LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES



Saïd Sayoud accélère la mise en œuvre de la plateforme numérique

Page 08

INVESTISSEMENTS

Trois projets obtiennent des autorisations d'exploitation exceptionnelles



S Hadjar

La wilaya d'Oran poursuit son dispositif de levée des contraintes qui retardent l'entrée en exploitation des projets d'investissement. Réunie dimanche sous la présidence du wali Brahim Ouchene, la commission chargée du suivi de ces dossiers a examiné trois projets achevés mais encore confrontés à des contraintes administratives, avant d'approuver l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelles.

La réunion, consacrée au suivi des projets susceptibles d'entrer rapidement en

activité, a porté principalement sur trois demandes relatives à des investissements réalisés dans différents secteurs industriels. Après examen des dossiers, la commission a donné son accord pour la délivrance des autorisations exceptionnelles d'exploitation, permettant ainsi aux projets concernés de franchir une étape décisive vers leur mise en service.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du mécanisme mis en place au niveau de la wilaya pour identifier et traiter les contraintes qui continuent de peser sur certains investissements achevés. L'objectif est de réduire les délais liés aux procé-

dures administratives et de permettre aux projets remplissant les conditions requises de passer à la phase d'exploitation.

Une approche interministérielle

La réunion a également traduit la volonté de traiter ces situations dans une approche coordonnée, en réunissant plusieurs administrations directement concernées par les différentes étapes de réalisation et d'exploitation des investissements.

Ont notamment pris part aux travaux les responsables de l'industrie, des services agricoles, des domaines de l'État, du cadastre et de la conservation foncière, de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, des ressources en eau, de l'énergie et du tourisme, ainsi que la chargée de la cellule d'investissement relevant du cabinet de la wilaya.

À travers l'examen régulier de ces dossiers, les autorités locales entendent ainsi accélérer la résolution des contraintes administratives et foncières susceptibles de retarder la mise en exploitation d'investissements pourtant achevés. La levée de ces blocages constitue un enjeu important pour transformer les projets réalisés en activités effectivement opérationnelles et contribuer au dynamisme du tissu économique local.

SANTÉ DE PROXIMITÉ Une sortie médicale pour rapprocher les soins des populations vulnérables



Sarah M

La santé de proximité se déploie au-delà des structures fixes. Une équipe de la polyclinique du quartier El Yasmine, relevant de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Esseddikia, a effectué une sortie médicale dans des zones d'ombre de la wilaya d'Oran, avec pour objectif d'aller directement à la rencontre des populations ayant le plus de difficultés à accéder aux structures de soins. Cette opération s'inscrit dans le cadre des orientations du directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, Abdallah Kaci, et a été menée sous la supervision du directeur de l'EPSP Esseddikia, Nair Abdelkader, en coordination avec la direction sous-sectorielle des services de santé. Conduite par la docteure Khodja, l'équipe médicale a assuré plusieurs prestations de proximité au profit des habitants, en accordant une attention particulière aux catégories nécessitant un suivi régulier ou rencontrant des difficultés à se déplacer vers les établissements de santé. L'initiative a notamment permis d'assurer des consultations et examens médicaux au profit des enfants, ainsi que la prise en charge et le suivi des personnes âgées. Une attention spécifique a également été accordée aux patients dont l'état ou les conditions sociales rendent les déplacements difficiles. Au-delà des consultations, cette sortie a constitué un espace d'écoute et d'orientation pour les habitants. Les équipes ont recueilli leurs préoccupations sanitaires et les ont orientés vers les dispositifs de prise en charge appropriés, dans le souci d'assurer la continuité des soins et d'éviter les ruptures de suivi.

Aller vers les patients

À travers cette démarche, les services de santé de proximité entendent renforcer leur présence sur le terrain et adapter leur intervention aux besoins réels des populations. Le principe est particulièrement important pour les personnes âgées, les enfants et les patients fragiles, pour lesquels l'accès aux structures sanitaires peut constituer un obstacle supplémentaire à une prise en charge régulière. Cette action traduit ainsi une conception de la santé de proximité fondée non seulement sur l'accueil des citoyens dans les structures sanitaires, mais également sur la capacité des équipes à se déplacer vers les populations qui en ont besoin. Une approche qui vise, au-delà de l'intervention ponctuelle, à consolider le lien entre les structures de santé et les habitants et à inscrire la prise en charge dans une logique de proximité, d'écoute et de continuité.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE PSYCHOTROPES

660 comprimés de prégabaline saisis, un individu arrêté

Toufik K

Un contrôle de routine a débouché sur une importante saisie de psychotropes et d'armes blanches à Oran. Les éléments de la 14e sûreté urbaine ont interpellé un individu en possession de 660 comprimés de prégabaline, ainsi que de plusieurs armes blanches de différents types et dimensions.

L'opération s'est déroulée lors d'une patrouille de police dans le secteur de haï Louz (Les Amandiers) plus précisément au lieu dit « douar ». Les policiers ont procédé au contrôle d'un individu dans le cadre des vérifications de routine.

La palpation de sécurité effectuée sur place a rapidement permis de découvrir plusieurs armes blanches en sa possession.

La fouille a également conduit à la découverte de la



quantité de psychotropes, constituée de 660 comprimés psychotropes de marque prégabaline.

Une saisie qui vient s'ajouter aux opérations menées ré-

gulièrement par les services de sécurité pour endiguer la circulation illicite des substances psychotropes et lutter contre le port et la détention d'armes blanches. Le suspect a été in-

terpellé et une procédure judiciaire a été engagée à son encontre. Il a ensuite été présenté devant le parquet territorialement compétent, précise la sûreté de wilaya d'Oran.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PROJETS HYDRAULIQUES À ORAN

Le retard de la station d'épuration de Mers El Kébir fait réagir le wali



Meriem B

Le rythme d'avancement de la station d'épuration de Mers El Kébir a suscité la vive insatisfaction du wali d'Oran, Brahim Ouchene. Lancé en décembre dernier, le projet n'affiche qu'un taux de réalisation d'environ 10%, un niveau jugé particulièrement faible au regard des enjeux de l'opération. Lors d'une tournée effectuée ce dimanche dans plusieurs infrastructures hydrauliques, le wali a exigé une accélération des travaux. À l'inverse, deux autres projets inspectés au centre-ville d'Oran et à Misserghine affichent des niveaux d'avancement nettement plus satisfaisants.

Le contraste était particulièrement marqué, hier, lors de la visite effectuée par le wali d'Oran dans plusieurs chantiers relevant du sec-

teur de l'hydraulique.

Entre une opération de réhabilitation des réseaux déjà réalisée à 85%, une infrastructure d'alimentation en eau potable achevée et un projet de station d'épuration qui peine à dépasser les 10%, la tournée a surtout mis en lumière les écarts dans le rythme d'exécution des projets.

À Mers El Kébir, le constat n'a manifestement pas répondu aux attentes de l'exécutif local. Le wali Brahim Ouchene a inspecté le chantier de la station d'épuration des eaux usées, dont les travaux, lancés en décembre dernier, n'ont atteint qu'environ 10% d'avancement.

Face à cette situation, le wali a fait part de son insatisfaction et instruit les responsables concernés de renforcer la cadence des travaux afin de rattraper le retard enregistré.

La mise en œuvre de ces directives devra permettre de donner une nouvelle impulsion à un projet dont les objectifs dépassent largement le seul cadre de l'assainissement.

Une station aux enjeux environnementaux

Avec une capacité prévue de traitement de 5 000 m³ d'eaux usées par jour, la future station doit jouer un rôle important dans la protection du littoral de Mers El Kébir. Son entrée en exploitation devrait contribuer à limiter les rejets susceptibles d'affecter le milieu marin et à réduire les risques liés aux maladies à transmission hydrique.

Le projet présente également un intérêt en matière de valorisation de la ressource, à travers la possibilité d'utiliser les eaux épurées pour les besoins agricoles.

Au centre-ville d'Oran, le rythme est tout autre. Le projet de réhabilitation des réseaux d'assai-



nissement et d'évacuation des eaux pluviales de la rue des Sœurs Ben Slimane affiche un taux d'avancement de 85%.

L'opération doit notamment permettre de mettre fin aux remontées d'eaux souterraines affectant les sous-sols de l'Hôtel des Finances et

du siège régional de Sonelgaz.

1 000 m³ supplémentaires à Misserghine

La tournée s'est achevée au pôle urbain Ahmed Zabana, à Misserghine, avec l'inspection d'une station de pompage et d'un réservoir d'une capacité de 1 000 m³, culminant à 42 mètres. Le projet étant achevé, le wali a demandé l'achèvement de la phase d'essais et la mise en service de l'installation. Celle-ci doit renforcer l'alimentation en eau potable du pôle urbain et améliorer la pression du réseau, notamment dans les immeubles de grande hauteur. À travers cette tournée, l'exécutif de la wilaya entend ainsi maintenir la pression sur les projets hydrauliques, avec une priorité clairement affichée : accélérer les opérations en retard et mettre rapidement en exploitation les infrastructures achevées ou proches de l'être.



ACCOMPAGNEMENT DES SINISTRÉS

La CNAS d'Oran mobilisée auprès des victimes des incendies

Meriem B

La CNAS d'Oran renforce son dispositif d'accompagnement au profit des victimes des derniers incendies accueillies au Centre des grands brûlés El Moudjahid Ouahrani. Assistants sociaux mobilisés sur le terrain, remplacement des cartes Chifa détruites ou perdues, attestations provisoires et facilitation de l'accès aux médicaments : l'objectif est d'apporter une réponse immédiate aux situations les plus urgentes et d'éviter toute rupture dans la prise en charge médicale. À Oran, la prise en charge des victimes des incendies se prolonge sur le terrain social. Dans le cadre des mesures exceptionnelles décidées à la suite des incendies ayant touché Jijel et plusieurs wilayas du pays, l'agence de wilaya de la CNAS a mobilisé ses services afin d'accompagner les sinistrés hospitalisés au Centre des grands brûlés El Moudjahid Ouahrani. Des assistants sociaux relevant de la cellule d'action sociale effectuent des visites auprès des victimes afin d'identifier leurs besoins, de recenser leurs situations et de les orienter vers les procédures adaptées. Cette intervention est menée en coordination avec les services chargés des prestations, avec pour priorité de rétablir rapidement les droits des assurés affectés par les incendies. « Nous avons mobilisé nos équipes pour aller direc-



tement à la rencontre des victimes et répondre à leurs préoccupations liées à la sécurité sociale. L'objectif est surtout de leur éviter des démarches supplémentaires dans une situation déjà difficile », explique la chargée de la communication de la CNAS d'Oran, Mme Karima Boudoumi. La continuité des traitements constitue l'un des principaux enjeux de ce dispositif. Les assurés ayant perdu leur carte Chifa ou dont les médicaments ont été détruits peuvent bénéficier de mesures facili-

tant le renouvellement de leur carte, notamment à travers la plateforme numérique de la CNAS. Les frais liés au remplacement de la carte perdue sont également annulés pour les personnes concernées. Pour les patients nécessitant un traitement sans délai, une attestation provisoire peut être délivrée dans l'attente de la nouvelle carte Chifa. Cette mesure vise notamment les malades chroniques dont les médicaments ont été endommagés ou perdus dans les incendies. Les bénéfi-

ciaires sont par ailleurs orientés vers les pharmacies conventionnées afin de faciliter la reprise de leur traitement pour la période restante.

Un accompagnement au-delà des soins

Le dispositif mis en place à Oran couvre également les prestations sociales dues aux victimes et à leurs familles. Les services de la CNAS ont reçu instruction d'accélérer le traitement des dossiers, notamment ceux relatifs aux capitaux décès au profit des ayants droit des victimes décédées, ainsi que les différentes prestations auxquelles peuvent prétendre les assurés et leurs familles.

Les agences sont également appelées à réserver un accueil prioritaire aux sinistrés et à faciliter leurs démarches administratives. Les dossiers liés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles font, eux aussi, l'objet d'une attention particulière. Enfin, un numéro vert, le 3110, est mis à la disposition des personnes touchées par les incendies pour leurs demandes d'information et leurs préoccupations. La ligne est accessible 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. La CNAS Oran entend ainsi conjuguer présence de proximité et célérité administrative afin de préserver un droit essentiel pour les victimes : la continuité de leur prise en charge médicale et sociale.

RENTREE SCOLAIRE

100 écoles primaires en chantier avant la rentrée

Habib Benaouda

À quelques jours de la rentrée scolaire, la commune d'Oran accélère les opérations de mise à niveau de ses établissements primaires. Une centaine d'écoles font actuellement l'objet d'interventions destinées à corriger les insuffisances constatées et à améliorer les conditions d'accueil des élèves. Nettoyage, aménagement, entretien des espaces et mise à niveau des équipements constituent les principaux volets de ce programme de préparation.

L'enjeu est d'achever l'essentiel des opérations avant la reprise des cours et d'éviter que les établissements concernés ne démarrent l'année scolaire avec des insuffisances susceptibles de perturber leur fonctionnement.

Des interventions tous azimuts

Le programme porte en priorité sur l'environnement immédiat des écoles. Des opérations de nettoyage sont me-

nées à l'intérieur des établissements mais également dans leurs espaces extérieurs, notamment les cours et les abords des salles de classe et des différentes structures pédagogiques. L'objectif est de remettre ces espaces en état et d'assurer aux élèves un cadre de scolarisation répondant aux conditions requises dès le premier jour. Les nouvelles écoles figurent également parmi les établissements concernés.

Des travaux d'aménagement extérieur doivent encore y être réalisés avant leur mise en exploitation. En parallèle, les démarches techniques et administratives nécessaires à leur ouverture sont en cours, notamment l'obtention des certificats de conformité, étape préalable à la mise en service de ces infrastructures. Autre volet du dispositif : l'équipement de neuf nouveaux restaurants scolaires. Ces structures doivent être dotées des moyens et équipements nécessaires à leur fonctionnement afin d'assurer la restauration des élèves. Une mesure particulièrement im-



portante pour les établissements qui bénéficieront pour la première fois de ce service, considéré comme un élément essentiel de l'amélioration des conditions de scolarisation.

Le suivi renforcé des établissements

Au-delà des opérations programmées, un dispositif de suivi de terrain doit permettre de contrôler régulièrement l'état d'avancement des travaux. Une commission sera chargée d'effectuer des visites au niveau des établissements et des délégations, d'identifier les insuffisances persistantes et de proposer les interventions né-

cessaires. Cette démarche vise à éviter que les constats ne restent au stade administratif, alors que certaines défaillances nécessitent des interventions rapides avant la rentrée. À travers cette opération, la commune d'Oran mise ainsi sur une préparation anticipée et un suivi de proximité afin de finaliser les travaux dans les délais. Pour les établissements concernés, l'objectif est désormais clair : être prêts à accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles, tant sur le plan de l'hygiène et de l'aménagement que des équipements et des services.

IQRAA TECH 2026

Université d'Oran 1 : l'IA sort des amphes

H. Benaouda

De la salle de cours aux espaces dédiés à l'innovation, l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben-Bella entend donner davantage de visibilité aux initiatives portées par ses étudiants. Sa participation au salon IQRAA TECH 2026 a ainsi servi de vitrine à plusieurs projets et idées développés dans les domaines de la numérisation, de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies. Durant trois jours, le stand de l'université a attiré visiteurs, professionnels et passionnés de technologie, offrant aux étudiants et aux clubs scientifiques l'occasion de confronter leurs réalisations aux attentes d'un secteur en pleine mutation.

L'enjeu dépasse désormais la simple présentation de prototypes ou d'idées. Pour l'université, il s'agit de favoriser le passage du savoir académique à des applications concrètes, en encourageant les étudiants à transformer leurs acquis en solutions susceptibles de répondre à des besoins réels.

Des projets à confronter au monde professionnel

La participation au salon a surtout permis de rapprocher les porteurs de projets de leur environnement professionnel. Les rencontres avec des experts, des opérateurs et différents acteurs des technologies émergentes ont constitué autant d'occasions de recueillir des avis, d'identifier de nouvelles pistes et de mieux appréhender les évolutions rapides de l'intelligence artificielle et de la transformation numérique. Cette ouverture sur l'extérieur constitue un enjeu majeur pour les projets universitaires. Car entre l'idée développée au sein d'un club scientifique et sa concrétisation, le chemin reste souvent long. L'accompagnement, l'expertise, les partenariats et l'accès à l'écosystème entrepreneurial peuvent être déterminants pour permettre à ces initiatives de franchir un nouveau cap.

La présence de l'Université d'Oran 1 à IQRAA TECH 2026 a ainsi également constitué un espace de dialogue avec son environnement socio-économique. Les échanges engagés au cours du salon pourraient ouvrir la voie à de nouvelles formes de collaboration et à des partenariats autour de la recherche, de l'innovation et de la valorisation des compétences étudiantes.

Au-delà de la technologie, l'université a également voulu montrer un autre visage de sa communauté. Des prestations artistiques et culturelles ont animé le stand, mettant en évidence la diversité des talents qui évoluent au sein de l'établissement. Les clubs scientifiques occupent, dans cette dynamique, une place particulière. Ils constituent des espaces où les étudiants peuvent expérimenter, travailler en équipe, développer leurs capacités de communication et donner corps à des idées qui dépassent le cadre strictement académique. Pour l'Université d'Oran 1, cette participation intervient dans un contexte où l'intelligence artificielle et les technologies numériques redéfinissent rapidement les compétences recherchées. La multiplication des espaces permettant aux étudiants d'exposer leurs travaux, de rencontrer des spécialistes et de confronter leurs idées au monde professionnel apparaît dès lors comme un levier pour faire émerger des projets plus mûrs et renforcer la place de l'université dans l'écosystème national de l'innovation.

USTO-MB

LE Master en alternance s'élargit à l'ERMS après trois promotions avec Stellantis



S Hadjar

Vingt étudiants de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran-Mohamed Boudiaf (USTO-MB) s'apprêtent à conjuguer formation universitaire et immersion professionnelle au sein de deux acteurs industriels. Sélectionnés pour intégrer la promotion 2026-2027 du Master en alternance, ils seront accueillis par Stellantis et l'Etablissement de rénovation des matériels spécifiques (ERMS), relevant du ministère de la Défense nationale. L'enjeu dépasse le seul cadre d'une nouvelle promotion. À travers ce dispositif, l'USTO-MB entend renforcer un modèle de formation directement connecté aux réalités de l'entreprise, en donnant aux étudiants l'occasion de compléter les enseignements académiques par une expérience concrète sur le terrain. Le principe repose sur une articulation entre les cours dispensés à l'université et les périodes de forma-

tion au sein des entreprises partenaires. Une formule qui permet aux étudiants de confronter leurs acquis aux exigences du monde professionnel, tout en développant des compétences opérationnelles recherchées par les employeurs.

Un partenariat qui s'élargit

La sélection, organisée la semaine dernière à l'Institut des sciences et techniques appliquées (ISTA), a réuni 36 candidats titulaires d'une licence. Dix-huit étaient issus du Management des unités de production (MUP) et autant de la spécialité Maintenance industrielle et technologies automobiles (MITA). À l'issue des entretiens, 20 candidats ont été retenus. Douze rejoindront Stellantis, acteur majeur de l'industrie automobile, tandis que huit effectueront leur parcours au sein de l'ERMS. Cette répartition marque surtout une évolution dans le partenariat développé par l'USTO-MB avec le secteur industriel. Il s'agit en effet de la troisième promotion formée dans le cadre de la coopération avec Stellantis, mais de la pre-

mière promotion mise en place avec l'ERMS. L'ouverture de ce nouveau partenariat élargit ainsi les perspectives offertes aux étudiants et confirme la volonté de l'université de diversifier ses passerelles avec le monde économique.

Des débouchés déjà concrétisés

L'expérience acquise avec les précédentes promotions constitue l'un des principaux arguments en faveur de cette formule. Selon l'USTO-MB, les diplômés de la première promotion du Master en alternance avec Stellantis ont été recrutés directement par l'entreprise à l'issue de leur formation.

Ce résultat donne une portée particulière au nouveau parcours proposé aux étudiants. Au-delà de l'acquisition d'un diplôme, l'alternance apparaît comme un véritable dispositif de transition vers l'emploi, en permettant aux futurs diplômés de se familiariser suffisamment tôt avec les méthodes, les contraintes et les exigences de l'entreprise. La présence, lors des entretiens, du directeur de l'USTO-MB, le professeur émérite Ahmed Hamou, de plusieurs vice-recteurs, du directeur de l'ISTA ainsi que des représentants des deux entreprises partenaires traduit, par ailleurs, l'importance accordée à cette coopération. À travers cette troisième promotion, l'USTO-MB poursuit ainsi une orientation désormais clairement assumée : faire du rapprochement avec le secteur productif un levier de professionnalisation des formations et d'amélioration de l'employabilité de ses diplômés.

MASCARA

Contrôles sur les denrées et les fournitures scolaires

**I. Yacine**

Les opérations de contrôle commercial menées dans la wilaya de Mascara couvrent à la fois la sécurité des produits alimentaires, le respect des règles d'hygiène et le suivi des fournitures scolaires. Plusieurs activités ont ainsi été concernées dans les circonscriptions de Sig, Ghriss et Mohammadia, avec des prélèvements destinés à des analyses de laboratoire et des actions de sensibilisation auprès des opérateurs économiques. Dans la circons-

cription de Sig, les interventions ont visé différents commerces, notamment une boulangerie industrielle, des magasins de vente au détail de produits alimentaires ainsi que des établissements de restauration rapide. Ces sorties ont permis de suivre les activités commerciales et l'approvisionnement du marché en produits de large consommation. Le contrôle a également concerné les établissements spécialisés dans la fabrication et la vente de glaces. Les agents ont vérifié les produits utilisés dans la préparation, la fabrication et le conditionnement des

glaces, ainsi que le respect des conditions d'hygiène et de salubrité. Des échantillons ont été prélevés pour être soumis aux analyses nécessaires. Une autre action a porté sur la sensibilisation des opérateurs économiques aux méthodes appropriées d'élimination des déchets et résidus issus de leurs activités. Cette opération a associé les services concernés par l'environnement, la gestion des centres d'enfouissement technique et l'hygiène au niveau de la commune de Sig. A Ghriss, les opérations ont ciblé les laiteries. Le contrôle a porté sur les conditions de conservation des produits alimentaires, le respect des règles d'hygiène et des dispositions applicables à cette activité. Des échantillons de lait ont également été prélevés en vue d'analyses de laboratoire. Parallèlement à la surveillance des produits alimentaires, les services concernés ont suivi les espaces commerciaux liés à la rentrée scolaire. A Oggaz et Zahana, l'attention a porté sur la disponibilité des fournitures et articles scolaires ainsi que sur leurs conditions d'exposition. A Mohammadia, une manifesta-

tion commerciale consacrée à la rentrée scolaire a été organisée à proximité de l'ancienne gare ferroviaire. Des opérateurs économiques y ont proposé différents articles et fournitures scolaires, tandis que les manuels scolaires destinés aux différents cycles d'enseignement étaient également disponibles. Ces interventions couvrent ainsi plusieurs secteurs, allant des produits alimentaires prêts à la consommation au lait et aux glaces, en passant par les commerces de détail et les marchés consacrés aux besoins de la rentrée scolaire. Le recours aux prélèvements et aux analyses complète les contrôles effectués sur le terrain, notamment pour certains produits alimentaires.

Le programme associe également contrôle et sensibilisation, notamment sur la gestion des déchets issus des activités commerciales. Les opérations se poursuivent à travers les différentes circonscriptions, avec un suivi portant sur la sécurité des produits, les conditions d'hygiène, l'approvisionnement du marché et les articles proposés à l'occasion de la rentrée scolaire.

SAÏDA

Réaménagement de plusieurs axes routiers

B.Y

Un important programme de réaménagement du réseau routier a été lancé cette semaine à Saïda, visant à moderniser plusieurs axes stratégiques du chef-lieu de wilaya et à améliorer la fluidité de la circulation urbaine.

Lancée au milieu de la semaine dernière, cette opération d'envergure touche plusieurs quartiers, rues et axes principaux de la ville. Parmi les zones concernées figurent la rue de l'Indépendance, artère névralgique du centre-ville, ainsi que les quartiers Ferahi Mohamed, Boudia Mustapha, les 250 Logements, Zitoun et Hanoun Zegai. Ces secteurs ont été retenus en priorité en raison de leur forte densité de trafic et de l'état de dégradation avancé de certaines portions de chaussée, qui generaient des points de congestion récurrents aux heures de pointe.

Les travaux consistent principalement en la réalisation d'une nouvelle couche de béton bitumineux, posée conformément aux normes et aux spécifications techniques en vigueur. Cette intervention vise à garantir une meilleure résistance de la chaussée face au trafic intense et aux conditions climatiques, tout en assurant un confort de roulage optimal pour les usagers.

Outre le reprofilage de la chaussée, l'opération inclut également la réfection des bordures, le nettoyage et le débouchage des caniveaux, ainsi que la remise aux normes de certains passages piétons, afin de renforcer la sécurité des usagers vulnérables. Supervisée par les services de la commune de Saïda, en coordination avec les directions techniques de la wilaya, l'opération est prévue sur une durée d'un mois.

Les équipes sur le terrain ont été instruites d'achever l'ensemble des travaux dans les délais impartis, afin de minimiser les perturbations pour les riverains et les automobilistes.

Des mesures d'accompagnement ont été mises en place, notamment la signalisation temporaire des déviations et l'échelonnement des interventions par tronçons, pour éviter la paralysie de la circulation sur de grands axes simultanément. Ce chantier figure parmi les projets de développement inscrits au profit de la commune, en application des instructions du wali, Amoumen Mahmoudi, qui a fait de la modernisation des infrastructures urbaines une priorité de son mandat. À terme, ces interventions devraient permettre de réduire significativement les points de congestion routière, notamment aux abords des équipements publics, des marchés et des établissements scolaires.

Les services de la wilaya ont par ailleurs indiqué que d'autres tranches de travaux sont prévues dans les mois à venir, afin de couvrir progressivement l'ensemble du tissu urbain de Saïda.

UNIVERSITÉ « MUSTAPHA-STAMBOULI »

Des chantiers de réhabilitation prêts pour la rentrée

B.H

Plusieurs infrastructures pédagogiques de l'Université « Mustapha-Stambouli » de Mascara seront réceptionnées dès le début de la rentrée universitaire 2026-2027, a indiqué dimanche l'administration de l'établissement.

Inscrits au programme annuel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ces projets concernent notamment les facultés de droit et des sciences politiques, des sciences économiques, commerciales et des sciences de ges-

tion, ainsi que des sciences exactes. Le taux d'avancement des travaux atteint près de 97%. Leur achèvement et la réception officielle sont prévus en début d'année universitaire, afin d'assurer une mise en service dans les meilleures conditions.

Les interventions portent sur la réfection de l'étanchéité et des murs, la réparation des conduites d'eau potable et du réseau électrique, ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs et l'entretien des espaces verts. Ces opérations s'inscrivent dans une démarche globale de réhabilitation et de modernisation du campus, visant à offrir aux étudiants et

aux enseignants des espaces pédagogiques mieux adaptés. Par ailleurs, un projet d'extension de l'École supérieure des enseignants (ENS) a été lancé. Il prévoit la réalisation de nouvelles salles de cours et d'un amphithéâtre de 500 places. L'ENS bénéficiera également, prochainement, d'une opération d'équipement en matériel pédagogique et en mobilier de bureau, dans le cadre du programme ministériel dédié.

L'Université « Mustapha-Stambouli » compte sept facultés et accueille actuellement près de 22 000 étudiants, encadrés par environ 1 000 enseignants.

TISSEMSILT

22 écoles rénovées avant la rentrée

H.N

Vingt-deux établissements scolaires des trois cycles d'enseignement ont bénéficié de travaux d'entretien, de rénovation et de réhabilitation dans la wilaya de Tissemsilt, en vue de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué dimanche la cellule d'information et de communication de la wilaya.

Ces opérations ont concerné quatre écoles primaires, neuf collèges d'enseignement moyen (CEM) et neuf lycées, répartis dans plusieurs communes. Les travaux ont porté sur la réparation et l'aménagement des salles de classe, ainsi que sur divers aménagements

intérieurs et extérieurs, afin d'améliorer les conditions d'accueil et de scolarisation des élèves.

Par ailleurs, dix-sept salles de classe supplémentaires ont été réalisées dans des établissements confrontés à une forte pression des effectifs, dans le cadre de la lutte contre la surcharge des classes. Plus de 110 000 élèves sont attendus cette année dans la wilaya : près de 53 000 dans le primaire, 38 285 dans le moyen et environ 20 000 dans le secondaire.

Leur encadrement sera assuré par 6 844 enseignants, auxquels s'ajoutent 2 506 employés affectés à l'encadrement administratif. Le wali, Fethi Bouzayid, a insisté, lors de vi-

sites de terrain et de réunions de coordination, sur la nécessité d'achever les préparatifs techniques et opérationnels, notamment le raccordement aux réseaux d'eau et d'énergie, ainsi que la mise en place du transport scolaire et la distribution de repas chauds dès le premier jour de classe, prévu le 21 septembre. Ces mesures visent à garantir une rentrée dans des conditions appropriées et une prise en charge adéquate des élèves dès le début de l'année.

À noter que le secteur de l'éducation de la wilaya sera renforcé, à l'occasion de cette rentrée, par douze nouvelles infrastructures scolaires relevant des trois cycles d'enseignement.

BOUMERDES

Plus de 3,3 millions de quintaux de raisin attendus



L.Y

Une production prévisionnelle de plus de 3,3 millions de quintaux de raisin, toutes variétés confondues, est attendue dans la wilaya de Boumerdes au titre de la campagne agricole 2025-2026, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de wilaya des services agricoles (DSA).

Les premiers indicateurs de la campagne de récolte en cours tablent sur un rendement moyen situé entre 195 et 200

quintaux à l'hectare, a indiqué le directeur du secteur, Ahmed Abdelhafid Sibouker, en marge de la clôture du Salon national du raisin, ouvert samedi. Première wilaya productrice de raisin au niveau national, Boumerdes a assuré plus de 53% de la production nationale au cours des trois dernières années. Cette saison, la superficie consacrée à cette culture a augmenté de 7%, soit près de 1 200 hectares supplémentaires. La superficie totale cultivée dépasse ainsi 21 000 hectares, dont près de 18 000 hectares

productifs. La récolte, lancée début juillet et qui se poursuivra jusqu'en octobre, concerne 11 variétés. La variété « Sabel » occupe la plus grande surface, avec plus de 10 000 hectares, soit près de 49% de la superficie globale. Elle est suivie par la « Red Globe » (près de 4 500 hectares), la « Cardinal » (4 200 hectares) et la « Dattier » (quelque 500 hectares). Le reste des superficies est réparti entre les autres variétés. La deuxième et dernière journée du Salon national du raisin a également été marquée par une journée d'information sur la transformation agricole, ainsi que sur les mécanismes de soutien à l'exportation et à la compétitivité, animée par plusieurs opérateurs du secteur et suivie d'un débat ouvert. Organisée par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec les différents services concernés de la wilaya, cette manifestation a réuni plus de 50 exposants et producteurs de raisin, ainsi que des représentants de plusieurs banques, compagnies d'assurance, organismes de soutien et opérateurs du secteur, venus de Boumerdes et d'autres wilayas.

EL TARF ET EL-OUED

Renforts humains et nouveaux établissements

K.M

Le secteur de l'Éducation à El Tarf sera renforcé, en vue de la prochaine rentrée des classes, par 997 nouvelles recrues entre enseignants et personnel administratif, a indiqué dimanche le directeur de l'Éducation, Az-zedine Djabrouni.

Cette opération de recrutement, inscrite dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027, concerne 844 enseignants titulaires, 125 agents de soutien et 28 agents administratifs. Selon M. Djabrouni, ce renforcement vise à « doter les établissements scolaires des personnels nécessaires à leur fonctionnement, afin de consolider la qualité de l'enseignement et de garantir une prise en charge optimale des élèves ». La prochaine rentrée sera également marquée par la mise en service de neuf nouvelles cantines scolaires dans plusieurs com-

munes, portant ainsi à 201 le nombre de structures servant des repas chauds. Ce renforcement du nombre de cantines permettra d'améliorer le service de restauration scolaire et, partant, les conditions de scolarisation des élèves, notamment dans les zones connaissant un développement urbain accompagné d'une augmentation du nombre d'écopliers.

Dans la wilaya d'El-Oued, vingt-et-un nouveaux établissements scolaires seront réceptionnés et mis en exploitation pour la rentrée 2026-2027, a-t-on appris auprès de la direction de l'Éducation. Ces établissements comprennent 16 groupements scolaires pour le primaire, quatre collèges et un lycée, a précisé le directeur de l'Éducation, Abdelbasset Zenoud. Le secteur a aussi bénéficié, cette année, de 16 cantines scolaires (de 200 places chacune) et de deux demi-pensionnats, dans le cadre du pro-

gramme national de généralisation des prestations de restauration scolaire dans les trois paliers de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire). Le choix des sites d'implantation de ces nouveaux établissements s'est effectué en fonction des besoins du secteur, afin de pallier le manque d'infrastructures scolaires dans certaines zones, qu'il s'agisse de celles souffrant de surcharge des classes ou de zones enclavées dont les habitants sont confrontés à une contrainte d'éloignement des établissements par rapport aux zones d'habitation. Environ 200 salles de classe destinées aux trois paliers de l'enseignement ont également été réalisées, dans le cadre d'une prise en charge des préoccupations des citoyens exprimées lors de nombreuses réunions de quartier, notamment en ce qui concerne l'extension des établissements scolaires et la mise en place d'une couverture sanitaire pour les élèves.

TÉBESSA

Trois services hospitaliers rouvriront avant fin 2026

S.R

Trois services au sein de l'Établissement public hospitalier (EPH) Fouad-Boughrara de la commune d'Ouenza (wilaya de Tébéssa) rouvriront « avant fin 2026 », a affirmé dimanche le directeur de la Santé et de la Population (DSP), Larbi-Nasreddine Sekkine. Il s'agit des services de chirurgie générale, de pédiatrie et de

néonatalogie, qui font l'objet de travaux de rénovation « en phase d'achèvement » et qui seront équipés « incessamment ».

Une fois rouverts, ces services permettront d'améliorer notablement les conditions de prise en charge des patients de la commune d'Ouenza et de plusieurs communes du nord de la wilaya de Tébéssa.

Cette réhabilitation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer l'environ-



nement de travail du personnel médical et paramédical et

à garantir le confort des patients.

OUM EL BOUAGHI ET ADRAR

Nouvelles spécialités et des milliers de places

K.L

La direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels prévoit l'ouverture, pour la session d'octobre prochain dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, de neuf nouvelles spécialités, a-t-on appris dimanche auprès de cette direction. Ces nouvelles filières de formation portent sur les « systèmes et réseaux informatiques », « assistant en prévention et sécurité sur les chantiers de construction », « gestion, accueil et réservations », « restauration de mobilier », « blanchisserie » et « nettoyage à sec ». Trois nouvelles spécialités en lien avec le secteur agricole ont également été ouvertes : « culture des plantes stratégiques », « mécanisation agricole » (option conducteur de moissonneuse-batteuse) et « fraisculture ». Le nombre de places pédagogiques ouvertes pour la prochaine session, qui débutera le 4 octobre, s'élève à 4 414, dont 1 330 en présentiel et 1 053 en apprentissage, auxquelles s'ajoutent d'autres modes de formation tels que les cours du soir et les formations destinées aux femmes au foyer. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels compte, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, cinq Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), 13 Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) et 10 annexes. Dans la wilaya d'Adrar, plus de 3 500 places pédagogiques réparties sur les différentes offres de formation sont proposées au titre de la session de formation professionnelle du mois d'octobre prochain, a-t-on appris dimanche auprès des responsables du secteur. La préparation de cette session s'est effectuée via l'intensification de campagnes d'information portant sur les spécialités proposées, la présentation des plateformes numériques du secteur, ainsi que les procédures d'inscription, de sélection et d'orientation, jusqu'à l'annonce des résultats le 1er octobre prochain, a indiqué Tayeb Al-Khorsi, directeur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya d'Adrar. Cette offre de formation (3 540 places au total) vise à prendre en compte les besoins du marché du travail, à promouvoir la formation en apprentissage et à distance, ainsi que la formation des catégories spécifiques et des pensionnaires des établissements pénitentiaires, tout en développant l'entrepreneuriat et les centres d'excellence, avec le lancement du programme Sanaa-2 et la poursuite de la formation des formateurs sur l'approche par compétences et la langue anglaise. Le secteur consacre ainsi 1 330 places en formation résidentielle, 915 en apprentissage et 190 places à la formation destinée aux bénéficiaires de l'allocation chômage. Ces offres concernent différentes filières, à l'instar de l'agriculture, des travaux publics, de l'électricité, de l'électronique énergétique, du bâtiment, de l'industrie pétrolière, du tourisme-hôtellerie, de l'informatique, de la numérisation et des télécommunications. Afin d'accompagner les projets d'investissement et de développement structurels de la région, de nouvelles spécialités ont été introduites pour cette session : cultures stratégiques, élevage des ruminants, conduite et maintenance de matériel agricole, ainsi qu'horticulture ornementale. Sur un autre registre, en concrétisation des instructions du ministère de tutelle, 58 agents de la République nigérienne ont été formés pour une durée de 45 jours dans les spécialités d'installation et de maintenance d'équipement de climatisation, de valorisation des fruits et légumes locaux par procédés traditionnels, de fabrication d'aliments de bétail et de construction métallique. Le secteur dispose dans la wilaya d'Adrar de deux instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle, 10 centres de formation et d'apprentissage, quatre établissements privés et quatre sections détachées en milieu rural, totalisant une capacité de 4 759 places pédagogiques, en plus de 11 internats avec un total d'un millier de lits. Le nombre total de stagiaires suivant une formation dans ces structures a été estimé à la fin du mois de juin dernier à 4 262, dont 1 815 filles.

DR CHIKH BOUCHIKHI, ENSEIGNANT D'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE À CAPDZ: «La décision de Madrid envers les Sahraouis rappelle à Rabat une réalité historique»

Réalisé par Chemseddine B

La décision espagnole d'ouvrir la voie à la reconnaissance de la nationalité espagnole pour les Sahraouis intervient dans un contexte régional particulièrement tendu.

Pour Chikh Bouchikhi, enseignant d'histoire moderne et contemporaine, cette mesure dépasse la seule dimension administrative. Elle renvoie directement à l'histoire du territoire, à la responsabilité de l'Espagne en tant qu'ancienne puissance administrante et, surtout, au droit du peuple sahraoui à décider librement de son avenir. Dans cet entretien accordé à CapDz, il revient sur les fondements historiques de la question sahraouie, les implications de la décision de Madrid et les enjeux du droit à l'autodétermination.

CAPDZ : La question du Sahara occidental est souvent appréhendée à travers les développements récents. Or, vous insistez sur la profondeur historique de ce dossier. Quand faut-il réellement situer son émergence sur la scène internationale ?

DR.CHIKH BOUCHIKHI : Il est essentiel de revenir à l'histoire pour comprendre la nature du problème. La question du peuple sahraoui n'est pas née avec les événements de 1975. Elle était déjà inscrite à l'ordre du jour des Nations unies dès 1960, puis en 1961, 1962 et 1963, dans le cadre des questions relatives à la décolonisation.

Il faut également replacer cette période dans son contexte. L'Algérie était alors encore sous occupation française. Nous sortions d'une guerre de Libération de 132 années et notre pays était profondément marqué par les destructions, la pauvreté et la désorganisation. Nous n'avions ni les ressources ni les moyens dont dispose aujourd'hui l'Algérie. Nous étions préoccupés par notre propre reconstruction.

À cette situation s'est ajoutée, en 1963, la guerre imposée à l'Algérie par Hassan II, alors que le pays était encore convalescent. Les conséquences de la guerre de Libération étaient partout visibles : des familles dispersées, une économie exsangue et une société profondément fragilisée.

Dans le même temps, le Sahara occidental demeurait sous domination espagnole. L'Espagne franquiste administrait le territoire et celui-ci était considéré par les Nations unies comme un territoire non autonome relevant du processus de décolonisation. Le principe était donc clair : le peuple concerné devait pouvoir exercer son droit à l'autodétermination.

CAPDZ : Le retrait espagnol de 1975 aurait donc dû ouvrir la voie à ce processus ?

DR.CHIKH BOUCHIKHI : C'est précisément le nœud du problème. Lorsque l'Espagne s'est retirée du territoire en 1975, la question aurait dû être traitée dans le cadre du processus de décolonisation et du droit à l'autodétermination. Or, au lieu de permettre au peuple sahraoui de décider de son avenir, le territoire a été investi par le Maroc de Hassan II et par la Mauritanie de Moktar Ould Daddah, avant d'être partagé entre les deux.

Cette séquence historique ne peut être dissociée de la situation actuelle. L'Espagne était la puissance administrante du territoire jusqu'en 1975. Elle disposait donc des archives, des registres et des données relatives aux popu-



lations qui y vivaient à cette époque. Cette réalité historique donne à Madrid une responsabilité particulière dans tout ce qui touche aux documents et aux droits liés à cette période.

CAPDZ : C'est dans ce contexte que vous analysez la récente décision espagnole concernant la nationalité des Sahraouis ?

DR.CHIKH BOUCHIKHI : Absolument. Cette décision mérite d'être observée avec beaucoup d'attention. Elle peut constituer une évolution importante pour le peuple sahraoui, parce qu'elle réintroduit dans le débat une réalité historique que certains cherchent à effacer : avant 1975, le Sahara occidental était administré par l'Espagne et ses habitants étaient recensés dans ce cadre.

Mais il faut également considérer la portée politique du geste espagnol. Cette décision intervient après plusieurs années de tensions entre Madrid et le pouvoir de Rabat. Les événements de Ceuta, notamment lorsque des dizaines de milliers de Marocains ont franchi la frontière sous la pression des autorités marocaines sur le gouvernement espagnol, ont profondément marqué les relations entre les deux pays.

Je pense qu'une partie de la classe politique et de l'opinion publique espagnole commence désormais à mesurer les risques liés à la politique du pouvoir de Rabat. Ces risques ne concernent pas uniquement l'Algérie ou le Sahara occidental. Ils concernent également la stabilité de la région, le peuple marocain lui-même et, au-delà, la sécurité et les intérêts de l'Espagne.

CAPDZ : Peut-on alors considérer cette mesure comme un message adressé directement à Rabat ?

DR.CHIKH BOUCHIKHI : Je le pense. La reconnaissance de droits liés à la nationalité espagnole pour des Sahraouis dont les familles vivaient dans un territoire administré par l'Espagne avant 1975 constitue un signal politique important.

C'est, en quelque sorte, un rappel adressé au pouvoir de Rabat : l'histoire ne peut pas être réécrite et certaines réalités demeurent. Cela peut également être interprété comme un avertissement : il existe encore des leviers dont l'Espagne dispose et qu'elle pourrait utiliser si certaines attitudes venaient à se poursuivre.

Mais cette évolution doit être accueillie avec intelligence et prudence. Elle peut être extrêmement positive pour la cause sahraouie si elle est exploitée avec les outils politiques et diplomatiques appropriés. Les responsables sahraouis et leurs alliés doivent en mesurer toute la portée.

CAPDZ : Vous évoquez la nécessité de la vigilance. Pourquoi ?

DR.CHIKH BOUCHIKHI : Parce que nous évoluons dans un monde où les rapports de force occupent une place considérable. Les intérêts économiques, politiques et géostratégiques pèsent souvent lourdement sur les décisions internationales.

Mais l'histoire montre également que le temps ne suffit pas à effacer le droit des peuples. L'Algérie a vécu 132 années de colonisation, mais elle n'a jamais renoncé à son indépendance. Le peuple palestinien, depuis 1948, continue lui aussi à défendre ses droits.

Le peuple sahraoui a consenti d'énormes sacrifices et n'a pas renoncé à son droit. Je reste convaincu que son avenir sera favorable, non pas simplement parce qu'il serait plus fort ou plus faible que son adversaire, mais parce que la question fondamentale demeure celle du droit.

CAPDZ : Dans ce cas, pourquoi le principe d'autodétermination demeure-t-il, selon vous, la clé du règlement ?

DR.CHIKH BOUCHIKHI : Parce que l'autodétermination permet de sortir du conflit par la voie démocratique et pacifique. C'est le principe défendu par le droit international et c'est également la position que l'Algérie a constamment soutenue.

La question est finalement simple : que veut le peuple sahraoui ? Veut-il l'indépendance ? Veut-il une autre forme de statut ? Veut-il être rattaché au Maroc ? La réponse doit appartenir au peuple sahraoui lui-même.

Si le pouvoir de Rabat était réellement convaincu que les Sahraouis considèrent le Sahara occidental comme marocain, pourquoi refuserait-il qu'ils puissent se prononcer librement ? Si tel était le choix de la majorité, le problème serait alors réglé.

C'est là, à mon sens, que se situe le véritable enjeu. Le refus du référendum et du principe d'autodétermination traduit la crainte du résultat que pourrait produire une consultation libre du peuple sahraoui.

CAPDZ : Quel message souhaitez-vous finalement adresser aux responsables sahraouis à la lumière de cette évolution espagnole ?

DR.CHIKH BOUCHIKHI : Je souhaite surtout qu'ils saisissent cette opportunité avec lucidité. La décision espagnole doit être étudiée, analysée et replacée dans son véritable contexte historique et politique. Elle peut ouvrir des perspectives nouvelles, mais elle nécessite une stratégie et une grande maturité politique.

Notre souhait est que le peuple sahraoui, peuple frère et voisin, puisse enfin exercer pleinement ses droits et exprimer librement sa volonté.

L'idéal serait qu'il puisse accéder à l'indépendance par la voie de l'autodétermination plutôt que de voir se prolonger les affrontements, les souffrances et l'effusion de sang entre frères. La solution doit rester politique et pacifique.

Au fond, la question est simple : il faut laisser au peuple sahraoui le droit de dire son mot sur son propre avenir. C'est ce que réclame le droit international et c'est, à mes yeux, la seule voie susceptible de conduire à une solution durable.

TEBBUNE REÇOIT LE HAUT CONSEILLER DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN

L'Algérie et les États-Unis en parfaite entente

Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, M. Massad Boulos.

Ont assisté à cette audience, du côté algérien, le ministre d'Etat, chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, et le conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

Du côté américain, étaient présents le chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, M. Mark Shapiro, et la chargée des questions diplomatiques, Mme

Sarah Knight, qui accompagnaient le haut conseiller américain.

Cette audience s'inscrit dans la continuité d'une relation bilatérale ancienne, marquée par des jalons historiques significatifs. La visite de M. Massad Boulos témoigne de la volonté des deux pays de perpétuer cet héritage et de l'adapter aux enjeux contemporains, notamment en matière de sécurité régionale, de lutte contre le terrorisme et de développement économique.

La rencontre intervient dans un contexte où la coopération positive et multiforme entre l'Algérie et les États-Unis, ne cesse de se renforcer dans divers domaines. Les échanges commerciaux, les partenariats énergétiques et les projets de développement dans les secteurs de l'agriculture, de la santé et de l'éducation constituent des axes majeurs de cette collaboration.

Sur le plan régional, les deux pays parta-

gent une vision commune de la stabilité au Sahel et au Maghreb, et œuvrent ensemble pour la promotion de la paix et de la sécurité.

Cette dynamique de coopération, fondée sur un dialogue franc et constructif, illustre la solidité des relations algéro-américaines et la détermination des deux parties à les approfondir au service de leurs intérêts communs et de la paix mondiale.

Sur le plan sécuritaire, la récente visite du général Michael Langley, commandant de l'AFRICOM, et la signature d'un protocole d'accord rappellent que l'Algérie demeure le pivot de la stabilité en Afrique du Nord et au Sahel. Donald Trump lui-même, dans son message du 5 juillet dernier adressé au président Tebboune, liait explicitement la « lutte contre le terrorisme » à la « sécurisation des frontières » et aux « relations économiques ».

APN

Boufedeché reçue par la présidente de la Cour constitutionnelle

La présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, a reçu, dimanche à Alger, la présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedeché, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué de la Cour.

La rencontre, qui s'est déroulée au siège de la Cour constitutionnelle, a été une occasion pour renouveler les félicitations à Mme Boufedeché suite à son élection à la présidence de l'APN, "évaluer le processus de coopération bilatérale et examiner les moyens de le promouvoir, conformément à la convention de coopération si-

gnée le 21 novembre 2022, visant à renforcer la jurisprudence constitutionnelle et à développer l'action parlementaire de manière à garantir la primauté de la Constitution et à renforcer les fondements de l'Etat de droit", souligne la même source.

La rencontre revêt "une grande portée institutionnelle pour les deux institutions en tant que deux piliers fondamentaux du processus d'intégration institutionnelle que la Cour constitutionnelle a œuvré à consacrer avec ses partenaires depuis son installation, notamment avec les institutions avec lesquelles elle entretient des relations fonctionnelles en vertu

des prérogatives qui lui sont dévolues, à l'instar du Conseil de la

nation et de l'APN", conclut le texte.

APN

Boufedeché reçoit le ministre, wali d'Alger

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedeché, a reçu, dimanche, le ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, qui était accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Mohamed El Habib Benboulaïd, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Cette rencontre a été l'occasion d'"examiner plusieurs questions, notamment celles liées au développement au niveau de la wilaya d'Alger, et de discuter des moyens de renforcer la coordination et la coopération entre les instances élues et les autorités locales", précise le communiqué.

ÉCOLE DE POLICE D'AÏN BENIAN

Sortie de la 31e promotion d'officiers

Le directeur de la Sûreté publique, le commissaire général de police Moussa Belabbas, représentant le directeur général de la Sûreté nationale, a présidé ce dimanche la cérémonie de remise des diplômes de la 31e promotion d'officiers de police à l'École de police « Mohamed Ouadah » d'Aïn Benian (Alger).

Des représentants des autorités civiles, militaires et judiciaires, des fonctionnaires de la Direction générale de la Sûreté nationale et les familles des élèves ont assisté à la cérémonie. La promotion comptait 402 officiers, dont 121 avaient été formés au Centre de formation des unités de sécurité de la République à Naciria.

Dans son discours, le directeur de l'Académie de police « Mohamed Ouadah », le commissaire principal Ali Djebabla, a expliqué que les résultats obtenus sur le terrain témoignent de « la grande qualité de la for-

mation dispensée, conformément à l'approche sécuritaire adoptée par la haute direction de la Direction générale de la sécurité nationale pour le développement de ses ressources humaines, qui constituent l'épine dorsale de son organisation ».

Il a ajouté que la promotion sortante a bénéficié de « douze mois de formation initiale, couvrant les fondamentaux du métier de policier, les connaissances théoriques et pratiques, les aspects professionnels et disciplinaires, ainsi que des simulations quotidiennes de situations issues de différentes unités opérationnelles ».

La formation comprenait également, a ajouté l'orateur, « des stages de terrain permettant aux élèves de se familiariser avec les réalités du travail policier et ses multiples défis, les qualifiant ainsi pour exercer leurs fonctions avec le plus grand professionnalisme, dans le respect des valeurs éthiques et disciplinaires, de la loi et des droits de l'homme ».

À cela s'ajoutaient « de nombreuses formations et actions de perfectionnement au sein de l'établissement, auxquelles ont participé des officiers retraités de la Sécurité nationale, afin d'enrichir les connaissances et l'expérience en matière de sécurité ».

Il convient de noter que la cérémonie de remise des diplômes a débuté par une inspection des élèves, suivie de la prestation de serment des diplômés, avant la remise des grades et des diplômes, la passation du drapeau et, enfin, la demande de nommer la promotion en l'honneur du martyr du devoir national, l'agent de police Belfroum Farhat, en hommage à son âme pure et en mémoire des sacrifices des martyrs du devoir national pour la défense de la patrie et de ses citoyens.

La cérémonie s'est conclue par un hommage à la famille du martyr, l'agent de police Belfroum Farhat, et la signature de l'acte de remise des diplômes. Le disque d'or de l'école.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA SIRA DU PROPHÈTE

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr en Mauritanie

Le ministre d'Etat, recteur de Djamaâ El-Djazaïr, cheikh Mohamed Maâmour Al Kacimi Al Hoceini, prendra part, lundi et mardi à Nouakchott (Mauritanie), aux travaux de la 39e Conférence internationale sur la Sira du Prophète, organisée par le Rassemblement culturel islamique en Mauritanie et en Afrique de l'Ouest, indique un communiqué de Djamaâ El-Djazaïr.

A son arrivée, dimanche à Nouakchott, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a été accueilli par le ministre mauritanien des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, El Vadi Ould Sidaty Ould Ahmed Louly, l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République islamique de Mauritanie, Amine Sid, et le président du Rassemblement culturel islamique en Mauritanie et en Afrique de l'Ouest, cheikh Mohamed El Hafedh Ennahoui. Cette grande manifestation internationale, tenue sous le thème: "La guidance prophétique dans la gestion de la diversité et des divergences, et la consolidation des points communs", verra la participation d'une élite de grands oulémas, cheikhs et prédicateurs du monde islamique. Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr prononcera une allocution lors de la séance d'ouverture de la conférence, précise le communiqué.

PATROUILLEUR DE HAUTE MER "EL MOUTASSADI"

Le Commandant des Forces navales supervise l'inspection

Le Commandant des Forces navales, Le Général-Major Mahfoud Benmeddah, a supervisé dimanche, au quai nord de l'Amirauté à la Base navale d'Alger, la cérémonie d'inspection du Patrouilleur de haute mer "El Moutassadi", avant son départ à Tripoli (Libye) afin de prendre part à l'exercice de la sécurité maritime conjoint "Seaborder-26" entre les marines des pays de l'initiative 5+5 Défense, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Dans le cadre de l'exécution du programme des activités de coopération militaire de l'Armée nationale populaire (ANP) au titre de l'année 2026, le Général-Major Mahfoud Benmeddah, Commandant des Forces navales, a supervisé, le 13 septembre 2026, au quai nord de l'Amirauté à la Base navale d'Alger/1ère Région militaire, la cérémonie d'inspection du Patrouilleur de haute mer +EL Moutassadi+ et ce, avant son départ pour prendre part à l'exercice de la sécurité maritime conjoint +Seaborder-26+ entre les marines des pays de l'initiative (5+5 Défense), prévu durant la période du 18 au 25 septembre 2026 au large de Tripoli en Libye", précise la même source. "Cet exercice s'inscrit dans un contexte de coopération multilatérale et vise à développer l'interaction conjointe dans les domaines de la sécurité maritime entre les marines des pays de l'initiative (5+5 Défense)", ajoute le communiqué du MDN.

NOUVELLE LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES

Saïd Sayoud accélère la mise en œuvre de la plateforme numérique

E.B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, hier dimanche 13 septembre 2026, au Palais du Gouvernement, une réunion consacrée au suivi de la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle loi organique relative aux partis politiques.

La rencontre a réuni la ministre déléguée chargée des Collectivités locales, Fouzia Naâma, ainsi que le conseiller du

président de la République chargé des Affaires politiques, des Relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mustapha Saïdj. Les discussions ont porté sur l'état d'avancement de la concrétisation des dispositions de la loi organique n° 26-08 du 23 avril 2026 relative aux partis politiques, notamment celles prévues par son article 15. Celui-ci concerne la création et la mise en service d'une plateforme numérique dédiée au suivi des partis politiques.

Cette nouvelle plateforme devrait

contribuer à moderniser les mécanismes de suivi institutionnel des formations politiques, tout en s'inscrivant dans la dynamique de numérisation de l'administration et de simplification des procédures.

La réunion présidée par Saïd Sayoud intervient ainsi dans le cadre du suivi de la traduction effective des nouvelles dispositions législatives sur le terrain, avec pour objectif d'assurer leur mise en œuvre dans les délais et conformément au cadre juridique établi.

ZONES SINISTRÉS À JIJEL

Distribution de fournitures scolaires pour les élèves

R.N

Le ministère de la Solidarité nationale a entamé la distribution de 3 500 cartables remplis de fournitures scolaires aux élèves touchés par les récents incendies dans la wilaya de Jijel, dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire, selon un communiqué publié dimanche par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et des Affaires féminines. Le communiqué précise que « dans la continuité des actions de solidarité et de soutien aux familles touchées par les incendies dans la wilaya de Jijel, et conformément aux instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la

Famille et des Affaires féminines, Mme Souria Mouloudji, le ministère de la Solidarité nationale, par l'intermédiaire de sa Direction de l'action sociale et de la solidarité, a entamé la distribution de 3 500 cartables remplis de fournitures scolaires à la Direction de l'éducation, qui se chargera de les distribuer aux élèves concernés, afin de préparer la rentrée scolaire et de leur permettre de reprendre leurs études dans des conditions optimales. » Cette initiative, comme l'indique la même source, s'inscrit dans le cadre du programme de soutien aux personnes touchées par les incendies, qui « associe aide matérielle et soutien psychologique afin de répondre aux diffé-

rents besoins des familles, notamment des enfants ». Dans ce contexte, les cellules de solidarité locales s'efforcent de « proposer des séances de soutien psychologique pour les aider à surmonter le traumatisme, à retrouver un sentiment de sécurité et de sérénité, et à se préparer psychologiquement à un retour à l'école et à la reprise de leurs études dans des conditions stables ». Parallèlement, les services sectoriels compétents continuent d'apporter leur soutien aux familles sinistrées en distribuant des dons en nature, des produits de première nécessité et diverses formes d'aide solidaire, en fonction des besoins identifiés, comme le précise le communiqué de presse.

INCENDIES À GUELMA

Lancement de l'indemnisation des aviculteurs sinistrés

L'opération d'indemnisation des aviculteurs sinistres lors des incendies enregistrés dans plusieurs localités de la wilaya de Guelma en juillet a débuté dimanche.

Dans ce cadre, il a été procédé au niveau du complexe avicole de la commune de Boumahra à l'indemnisation de cinq avicoles de la commune de Djeballah Khemissi lors de ces incendies en présence des locaux des communes responsables de Djeballah Khemissi et de Béni Mezline, de représentants des services agricoles, de la

chambre de l'agriculture et de l'Office national des aliments de bétail (ONAB). Le directeur des services agricoles, Rachid Rehamnia, a précisé à l'APS à l'occasion que l'opération se poursuivra jusqu'à la distribution des dédommagements à l'ensemble des 18 aviculteurs sinistrés des six communes de Djeballah Khemissi, Béni Mezline, El Fedjoudj, Medjez Amar, Hammam Debagh et Roknia. L'opération rentre dans le cadre de la poursuite des opérations d'indemnisation des citoyens sinistrés par les récents incendies de forêts

en application des instructions du président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune, proche de l'accélération de l'opération de dédommagement des sinistrés avant le 15 septembre courant, a indiqué le même responsable. De leur côté, les aviculteurs bénéficiaires de l'opération ont bénéficié du soutien qui leur a été apporté par les pouvoirs publics durant cette conjoncture difficile et leur prise en charge de l'indemnisation des dégâts subis de sorte à leur permettre de maintenir leur activité dans cette filière.

ÉLECTIONS LOCALES

Les responsables de divers partis reçus à l'ANIE

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a reçu, dimanche à Alger, le secrétaire général par intérim du parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Hamza Latreche et la délégation l'accompagnant, en présence de membres du Conseil de l'ANIE.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des consultations menées par l'ANIE avec les différentes formations politiques, en vue de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre prochain. Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a reçu, dimanche à Alger, la présidente du Front des citoyens libres (FCL), Nadjia Oujdi Damardji et la délégation l'accompagnant, en présence de membres du Conseil de l'ANIE. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des rencontres consultatives menées

par l'ANIE avec les différentes formations politiques, en vue de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre prochain. Tenue samedi soir, en présence de membres du Conseil de l'ANIE et de ses cadres, la réunion a également porté sur la journée d'étude qui sera organisée en partenariat avec le ministère de la Communication et dont le programme sera établi ultérieurement, précise le communiqué. Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a reçu, dimanche à Alger, le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, et la délégation l'accompagnant, en présence de membres du Conseil de l'ANIE. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la série de réunions consultatives tenues par l'ANIE avec les différentes formations politiques, en vue de l'élection des membres des Assemblées populaires

communales (APC) et de wilayas (APW), prévue le 28 novembre prochain. Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a reçu, dimanche à Alger, le secrétaire général du Front de la bonne gouvernance (FBG), Aïssa Belhadi, et la délégation l'accompagnant, en présence de membres du Conseil de l'ANIE. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la série de consultations menées par l'ANIE avec les différentes formations politiques, en vue de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW) prévue le 28 novembre prochain. Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a présidé une réunion consacrée à l'examen de questions juridiques liées aux dossiers de candidature pour les élections locales prévues le 28 novembre prochain, indique un communiqué de l'Autorité.

EDITO

L'Axe du mal tente de saboter le corridor gazier panafricain

Wassila. B

Le projet du Gazoduc transsaharien (TSGP) reliant le Nigeria à l'Algérie constitue une opportunité stratégique majeure pour l'Afrique et pour l'Europe en quête de diversification énergétique. Relancé en juin dernier à Adrar, ce projet pragmatique ne traverse que deux pays de transit (le Niger et l'Algérie) et représente une solution efficace pour acheminer le gaz nigérian vers les marchés européens.

Pourtant, cette initiative fait face à des manœuvres de déstabilisation orchestrées par ce que d'aucuns qualifient désormais d'« Axe du mal », constitué du Maroc et des Émirats arabes unis, qui déploient des efforts considérables pour parasiter sa réalisation.

L'objectif de ces manœuvres est de faire dévier le tracé du gazoduc vers le Maroc afin de l'intégrer au projet concurrent dit « Gazoduc Afrique-Atlantique ».

Ce tracé maroco-nigérian, qui prévoit de traverser pas moins de quatorze pays, relève d'un mirage que d'une réalité tangible. Les experts internationaux émettent d'ailleurs de sérieux doutes quant à sa viabilité technique et financière.

Sur le plan économique, la comparaison est sans appel : le coût du projet transsaharien est estimé entre 10 et 13 milliards de dollars, contre plus de 25 milliards pour son rival maroco-émirati, soit le double. À capacité de transport équivalente (30 milliards de mètres cubes par an), l'écart de rentabilité est flagrant.

La conception même des deux infrastructures révèle une différence fondamentale. Le projet Nigeria-Algérie est pensé comme une ligne directe d'exportation massive, destinée à injecter l'essentiel de son gaz vers un marché européen en quête d'alternatives fiables et sécurisées.

En revanche, le tracé Nigeria-Maroc s'apparente à un véritable gouffre financier et logistique : la traversée de quatorze pays de transit expose le projet à des risques de sabotage accrus, sans compter la complexité diplomatique et juridique liée à la négociation des taxes de transit avec chaque État concerné. Ces obstacles multiples rendent le projet non seulement plus coûteux, mais aussi considérablement plus vulnérable aux aléas géopolitiques.

Les Émirats arabes unis ont déjà engagé d'énormes sommes d'argent pour tenter d'influencer les parties prenantes et bloquer la réalisation du gazoduc algéro-nigérian.

Cette stratégie d'obstruction révèle l'importance capitale que revêt ce projet pour eux et leurs alliés européens : il représente leur seul et unique véritable objectif. Face à ces manœuvres, il est impératif que les pays concernés (Algérie, Nigeria et Niger) maintiennent leur cap et préservent ce projet structurant, garant d'une souveraineté énergétique africaine et d'une coopération régionale fondée sur des intérêts partagés et une vision pragmatique de l'avenir.

GHAZA

La pénurie de carburant paralyse les générateurs de plusieurs hôpitaux



Plusieurs générateurs électriques alimentant des hôpitaux de la bande de Ghaza ont cessé de fonctionner ces derniers jours en raison de pénuries

de carburant, d'huile et de pièces détachées, a indiqué dimanche le ministère palestinien de la Santé.

Cité par l'agence de presse palestinienne Wafa, le ministère a alerté

sur l'aggravation de la situation, soulignant que le manque d'huile destinée aux générateurs complique de plus en plus le maintien de l'alimentation électrique dans les établissements hospitaliers.

La même source a indiqué les quantités limitées de carburant récemment autorisées à entrer dans la bande de Ghaza ne couvrent que les besoins les plus urgents, précisant que les hôpitaux auraient besoin d'environ 2.500 litres d'huile par mois pour assurer le fonctionnement et l'entretien de leurs générateurs.

"Les générateurs encore opérationnels fonctionnent 24 heures sur 24 dans des conditions techniques et mécaniques extrêmement difficiles et ne sont pas en mesure de couvrir les besoins électriques de l'ensemble des services vitaux", a

averti le ministère.

Il a également prévenu que d'autres générateurs pourraient tomber en panne, appelant à l'acheminement immédiat des fournitures essentielles nécessaires à leur entretien et à leur maintien en état de fonctionnement.

En raison de la destruction suite à l'agression génocidaire sioniste en cours depuis octobre 2023 d'une grande partie du réseau électrique dans l'enclave palestinienne, les générateurs électriques constituent la principale source d'électricité des hôpitaux de Ghaza, a rappelé Wafa.

Les pénuries récurrentes de carburant, d'huile et de pièces détachées entraînent des interruptions de leur fonctionnement, menaçant la continuité des soins dans un système de santé extrêmement fragilisé.

CISJORDANIE OCCUPÉE

11 Palestiniens arrêtés par les forces sionistes à Ramallah

Onze Palestiniens, dont deux enfants, ont été arrêtés dimanche par les forces d'occupation sionistes lors d'incursions menées dans plusieurs villes et localités de Cisjordanie occupée, a rapporté le Bureau d'information des prisonniers palestiniens.

Dans un communiqué, le Bureau a indiqué que ces opérations ont été accompagnées de fouilles de domiciles et d'agressions contre des citoyens, et que les arrestations avaient eu lieu à Jénine (8), Beït Lahm (2 enfants) et Tubas (1).

Les forces d'occupation sionistes avaient arrêté quelque 500 Palesti-

niens au cours du mois d'août dernier, dont huit femmes et cinq journalistes.

Le Bureau a estimé que la poursuite des incursions et des arrestations, accompagnées de la dégradation des biens et de la ré-arrestation d'anciens détenus libérés, témoignent de l'intensification de la politique de persécution visant les Palestiniens.

Il a, à ce propos, appelé les organisations de défense des droits humains et la communauté internationale à intervenir pour mettre fin à ces violations.

Selon la même source, le nombre



de Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation sioniste dépas-

sait 9.500, dont 99 femmes, 42 journalistes et plus de 360 enfants.

NORD DU NIGERIA

Six imams kidnappés par des hommes armés

Six imams ont été enlevés par des hommes armés dans l'Etat de Zamfara, dans le nord du Nigeria, a déclaré dimanche la police de cet Etat.

Samedi, "un groupe de bandits armés, qui auraient été en possession d'armes sophistiquées, a tendu une embuscade" et "intercepté un véhicule transportant les victimes", a expliqué la police de Zamfara, dans un communiqué dimanche.

"Les six victimes, toutes identifiées comme des imams, se rendaient apparemment à Talata Mafara lorsqu'elles ont été interceptées et enlevées par les assaillants armés", a-t-elle précisé.

Selon des médias locaux, ces imams avaient été invités par le sénateur Abdul'aziz Abubakar Yari, ancien gouverneur de Zamfara, qui organisait dans sa résidence de Talata Mafara un rassemblement religieux.

"Les équipes de sécurité ont lancé une opération de recherche intensive, passant au peigne fin les environs afin de localiser et de secourir les victimes, ainsi que d'appréhender les auteurs", a également déclaré la police.

Les enlèvements sont devenus une source majeure de revenus pour les groupes armés au Nigeria, actifs dans le nord-ouest et le centre du pays.

SUD DE LA SYRIE

Nouvelle incursion sioniste à Quneitra

Des forces sionistes ont effectué dimanche une incursion dans le village de Rasm Sand, dans la campagne de Quneitra, dans le sud de la Syrie, rapportent les médias locaux.

Selon ces sources, les forces de l'entité sioniste ont pénétré dans le village de Rasm Sand à bord de cinq véhicules militaires. Pa-

rallèlement, une autre force sioniste composée de huit chars, en provenance de la base de Hamidiyah, a traversé le village d'Ofayna en direction de Tall Ahmar, dans le nord de la campagne de Quneitra.

Ces incursions ont coïncidé avec une intense activité de l'aviation de reconnaissance de l'entité sioniste dans le ciel du village de

Jamlah, dans la région du bassin du Yarmouk, à l'ouest de la campagne de Deraa, ainsi qu'avec d'intenses tirs de la force stationnée dans la caserne d'Al-Jazira en direction des zones résidentielles du village de Maariya, accompagnés de mouvements de véhicules militaires à l'intérieur de la caserne.

L'entité sioniste continue de violer l'accord

de désengagement de 1974 à travers ses incursions répétées dans le sud syrien, ses raids contre les maisons des civils et leur arrestation, le nivellement des terres et diverses attaques, notamment par projectiles. Et la Syrie ne cesse de réclamer le retrait de l'occupation sioniste de ses territoires.

INDONÉSIE Six morts et 130 disparus après le chavirement d'un navire

Six (6) personnes sont mortes, 130 sont portées disparues et 107 ont été secourues dimanche après le chavirement d'un ferry reliant les îles indonésiennes de Java et de Bornéo, en raison de mauvaises conditions météorologiques, ont annoncé les services de secours et des responsables des transports.

Le navire, Virgo Transport 8, qui transportait 243 passagers et membres d'équipage, avait quitté samedi la ville de Surabaya, dans l'est de l'île de Java, à destination de Banjarmasin, sur l'île de Bornéo.

Le contact avec le navire a été perdu tôt dimanche.

Selon Basarnas, l'Agence indonésienne de recherche et de sauvetage, 213 passagers et 30 membres d'équipage se trouvaient à bord.

Elle a précisé que "107 personnes ont survécu, six sont décédées et 130 sont toujours recherchées".

Le ministre indonésien des Transports, Dudy Purwagandhi, a indiqué que le ferry avait chaviré sans encre couler.

"D'après les informations que nous avons reçues, sur la base de la surveillance effectuée par hélicoptère, le navire s'est retourné mais n'a pas coulé", a-t-il déclaré, lors d'une conférence de presse à Banjarmasin.

Selon le chef local des opérations de recherche et de sauvetage, I Putu Sudayana, le capitaine du navire avait signalé aux propriétaires, avant de perdre le contact, que le bâtiment était "en train de pencher". Les opérations de sauvetage sont ralenties par des vagues atteignant pour certaines 2,5 mètres de hauteur, a indiqué la même source.

JEUX AFRICAINS UNIVERSITAIRES

L'Algérie brille au Caire dans plusieurs disciplines



La sélection nationale universitaire a remporté 19 médailles d'or, 14 médailles d'argent et 16 médailles de bronze dans plusieurs disciplines, lors de la 12^e édition des Jeux africains universitaires organisée à l'Université américaine du Caire (Egypte). Lors de ces compétitions, les athlètes de la sélection nationale universitaire de natation ont décroché 10 médailles d'or, 9 médailles d'argent et 11 médailles de bronze, tandis que la sélection de badminton a remporté 2 médailles d'or et 2 médailles d'argent. En lutte, l'équipe participante a obtenu 4 médailles d'or, une médaille d'argent et 3 médailles de bronze, alors que l'équipe de taekwondo a remporté 3 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 2 médailles de bronze.

A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a félicité les athlètes de la sélection nationale universitaire pour "leurs brillants résultats lors de cette importante manifestation sportive".

FOOTBALL/U15

L'Algérie prépare sa participation au Festival de la FIFA

Le stage de détection de la sélection nationale de football des moins de 15 ans (U15) a pris fin samedi, après trois jours au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision de sa participation au Festival de la FIFA, prévu en Azerbaïdjan du 22 au 31 octobre prochain, a indiqué dimanche la Fédération algérienne de football (FAF).

Ce stage, encadré par l'entraîneur national Karim Ziani, chargé de cette catégorie, a constitué la première étape de préparation en vue de ce rendez-vous international. Il a per-



mis d'observer 31 joueurs sélectionnés à l'issue des différents tournois nationaux organisés dans le cadre du programme de détection des jeunes talents su-

pervisé par la Direction technique nationale de la FAF.

Le groupe comprenait des joueurs issus de plusieurs clubs locaux, notamment des équipes

évoluant en Ligue 1, ainsi que des éléments évoluant dans les divisions inférieures.

A l'issue du stage, les différents entraîneurs ayant suivi l'opération de détection ont remis leurs rapports sur les joueurs, avant l'établissement de la liste finale qui comprendra 14 éléments pour prendre part au dernier stage précédant le Festival.

La préparation de la sélection nationale se poursuivra au cours des prochaines semaines, en prévision du déplacement en Azerbaïdjan et de sa participation au Festival de la FIFA.

LIGUE 1 MOBILIS

Constantine en force, Oran remporte le derby de l'Ouest

R. S

Le CS Constantine a signé une large victoire face à l'ASO Chlef (3-0), samedi soir au stade Chahid-Hamlaoui, en clôture de la deuxième journée de Ligue 1 Mobilis. Chikhi a ouvert le score à la 31^e minute, avant qu'Agbagnio (53^e) et Chaâbane (84^e) ne donnent plus d'ampleur au succès des Sanafir.

Avec quatre points au compteur, le CSC rejoint provisoirement en tête du classement l'USM Alger, le CR Belouizdad et l'ES Ben Aknoun. Dans l'autre rencontre de samedi, le MB Rouissat a décroché ses premiers points de la saison en dominant l'Olympique Akbou (2-0), grâce à El Orfi (57^e) et Amokrane (90^e+5).

Lors des rencontres précédentes, l'USM Alger s'est imposée face à la JS El Biar (2-0), tandis que l'ES Ben Aknoun et l'US Biskra se sont neutralisés (2-2). Le CR Belouizdad a, de son côté, pris le meilleur sur l'ES Sétif (1-0), grâce à un penalty transformé par Yousri Bouzok à la 81^e minute. Dans le derby de l'Ouest, le MC Oran a battu le promu CR Aïn Témouchent (2-0), sur des réalisations de Kerroum sur penalty (81^e) et Bourdim (90^e+2). Cette deuxième journée reste incomplète après le report des rencontres JS Kabylie-MC Alger et JS Saoura-USM Khenchela, en raison de la participation du MCA et de la JSS au premier tour préliminaire de la Ligue des champions.

MC EL BAYADH

L'interdiction de recrutement officiellement levée

La sanction d'interdiction de recrutement infligée à la MC El Bayadh a été levée après la régularisation de l'ensemble des dossiers en suspens, a annoncé dimanche le club pensionnaire de Ligue 2 de football dans un communiqué.

Selon la même source, toutes les affaires en instance ont été réglées, aussi bien au niveau de la Chambre de compensation de la FIFA qu'auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges de la Fédération algérienne de football (FAF).

La direction du club a également régularisé son quitus auprès de la Ligue de football professionnel (LFP) et procédé au règlement des frais d'engagement pour la saison en cours, précise le communiqué.

Reléguée en Ligue 2 à l'issue de la saison dernière, après trois saisons consécutives parmi l'élite, la formation d'El Bayadh a connu plusieurs départs durant cette intersaison.

Pour compenser ces départs, la direction a recruté un nombre important de joueurs afin de renforcer l'effectif en prévision du nouvel exercice.

La levée de la sanction permettra ainsi aux nouvelles recrues d'être qualifiées et de participer aux compétitions officielles.

Cette décision constitue un soulagement pour le club, qui pourra entamer sa nouvelle campagne avec un effectif renforcé et opérationnel, souligne la même source.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE

Kevin Guitoun élu joueur du mois

L'international algérien Kevin Guitoun a remporté le prix du meilleur joueur du mois d'août du championnat belge, après le bon début de saison réalisé avec son club Sporting Charleroi, lors de l'exercice 2026-2027.

Le défenseur des "Verts" était en concurrence pour le prix du meilleur joueur du mois écoulé avec le Nigérian Rafiu Durosini, attaquant de Genk, et le Suisse Michael Frey, joueur du Royal Antwerp, avant que les lecteurs du quotidien "DHnet", chargé de décerner cette distinction, ne portent leur choix sur Guitoun, qui s'est particulièrement illustré durant le premier mois de la saison. Guitoun a été l'un des principaux artisans du départ parfait de Charleroi, qui a remporté quatre victoires consécutives en début de saison. L'international algérien a contribué à cette série de suc-

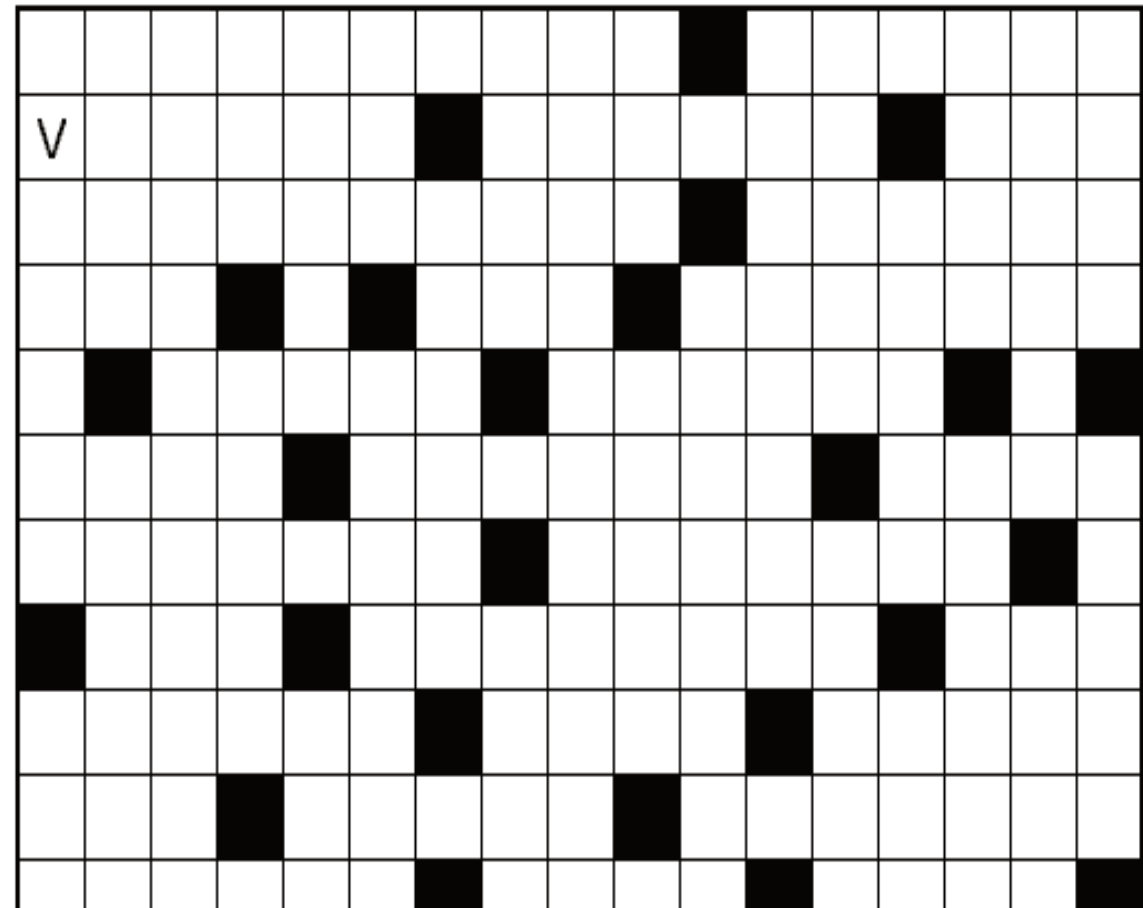
cès, au cours de laquelle son équipe a inscrit neuf buts. Il a été impliqué dans trois d'entre eux, en inscrivant deux buts face à Oud-Heverlee Louvain et à Malines, ainsi qu'en délivrant une passe décisive contre Courtrai. "Cette récompense me donne davantage de confiance et, lorsque les résultats de l'équipe sont bons, recevoir une distinction individuelle est vraiment formidable", a déclaré Guitoun, exprimant sa satisfaction après l'annonce de son sacre.

Guitoun poursuit ses bonnes performances avec son club, malgré la première défaite de ce dernier cette saison, concédée face à l'Union Saint-Gilloise au début du mois de septembre. Il a délivré une passe décisive lors de cette rencontre, portant son bilan à deux buts et autant de passes décisives après les cinq premières journées.



Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

ANA
ARA
DIA
ERE
ERG
ICI
IRE
NIE
ODE
RAI
SET
- 4 -

ANSE
ASTI
CERF
EUES
MARI
NOMS
OPEN
REGI
SANA
SEES
SERF
- 5 -

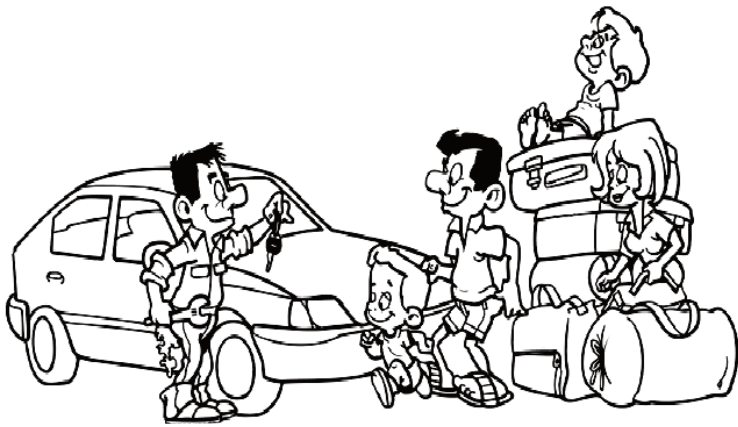
ACTES
AINES
ATRES
GENET
MIRER
NASAL
REALE
REINE
SEITA
URGES
- 6 -

ARASES
ATTIGE
BRUNIS
EMIRAT
GAMMEE
IDEALE
NARRER
POESIE
RALLAS
USINER
VARICE
- 7 -

ABRASEE
AMENERA
ARDEURS
AVERERA
BALISAS
BLOTTIR
EVADERA
- 11 -
ARRANGERAIT
NONANTAINES
- 8 -

ASSIEGER
BIGARREE
BRIDGEAI
- 10 -

ARRETERENT
EMANATIONS



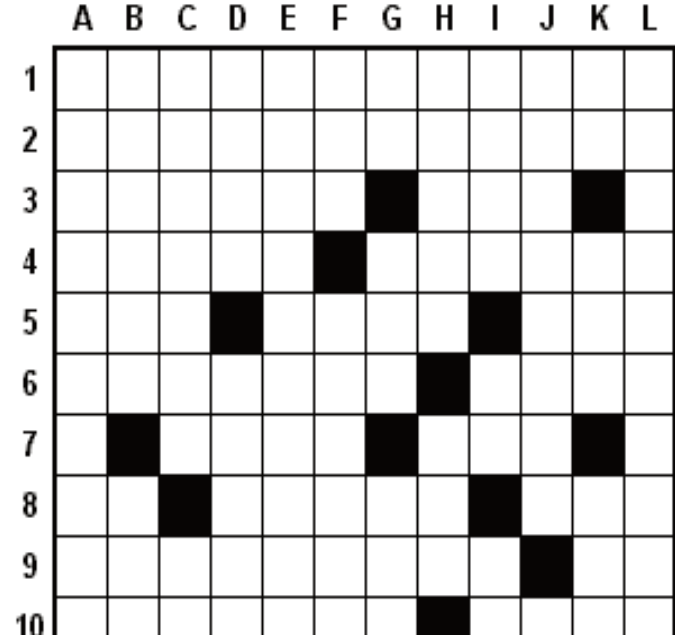
devinettes

Mon chien n'a pas de nez.
Comment est-ce qu'il sent ?

Saviez-vous?

Le dessin de Kate Winslet réalisé par Dicaprio dans Titanic, a été réellement réalisé par James Cameron !
Qui n'a pas regardé le chef d'oeuvre du célèbre réalisateur James Cameron, Titanic ? Et qui ne connaît pas la fameuse scène de Rose, interprétée par Kate Winslet, qui posait devant Jack, interprété par Leonardo Dicaprio ?
Réellement, c'est le réalisateur du film, James Cameron qui a réalisé ce dessin. Il a même ajouté les initiales du personnage de DiCaprio et

Mots croisés



- Horizontalement

1 - Rassemblée en un tout cohérent
2 - Qui concernent une tumeur très mal placée
3 - Très intéressés - Semblable
4 - Cassas brutalement - Fortifiera
5 - But de promenade en mer - A échanger avec la casse - Pas très large
6 - Mettra à l'abri (se) - Joliment coloré
7 - Atmosphère pour initiés - Son bouquet réjouit le palais
8 - Coincé - Assez ! - Pièce d'avant
9 - Fondent de nouveaux groupes - Hexaèdre hasardeux
10- Leurs vertus sont exemplaires - Bons gibiers pour vieux gaulois

- Verticalement

A - Bien enguirlandées
B - Mis au jour - Porta jusqu'au bout
C - Parodiera - Affirmation
D - Liquide rafraîchissant - Tissu de galon
E - Confectionnerait des cordonnets
F - Point de saignée - Humaniste hollandais
G - Elu normand - Bétisier - Voisins de l'équerre
H - Unité de poivrot - Voiture à cheval
I - C'est pareil - Montré sa joie - Sujet intime
J - Accessoires de table pour l'agrément des plats
K - Cité sur la Bresle - Bien pleins - Poème à chanter
L - Totalement béats

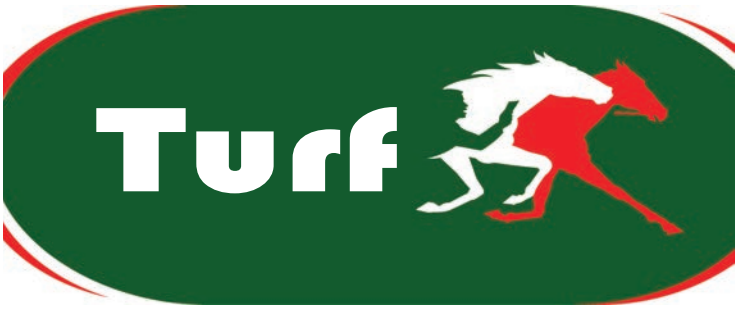
9			6	5				2
	5	3	7	1	2	9		
6	2		8			4	5	7
	6		3	9	7	2		8
			5			7	6	9
					6			5
	1	8			5		9	4
2	9		4	8			7	
7		5			3		2	

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré

Solutions

10	S	A	I	N	T	F	S	I	I	R	F	S
9	E	S	S	A	I	M	E	N	T	D	E	S
8	E	U	B	A	S	T	A	V	I	N	O	U
7	R	A	U	A	V	A	N	I	N	O	S	I
6	T	E	R	R	E	R	A	S	E	N	E	R
5	I	L	E	S	E	N	E	R	A	T	A	T
4	P	E	T	A	R	M	E	R	A	T	A	T
3	A	V	I	D	E	S	T	E	L	T	A	T
2	H	E	M	O	R	R	O	I	D	A	U	X
1	C	R	I	S	T	A	L	L	I	S	E	E
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L

1	2	8	3	6	9	5	4	7
2	7	5	1	8	4	6	9	3
3	9	6	5	7	2	1	8	4
4	5	4	3	6	2	9	7	8
5	6	7	8	4	5	2	3	1
6	1	2	7	9	3	4	6	5
7	4	5	6	9	3	8	2	7
8	6	9	2	1	7	5	3	4
9	3	1	4	5	6	7	8	2



Hippodrome Parc des Loisirs de Laghouat

Journée N° 168
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - ZAHRAANE
B. GACEM 57 kg
12-12-2025 1.000 m 6ème
B. GACEM 55 kg 14 pts
19-12-2025 1.600 m 8ème
B. GACEM 53 kg 12 pts
23-08-2026 1.400 m 6ème
B. GACEM 54 kg 13 pts
29-08-2026 1.400 m 6ème
B. GACEM 55 kg 12 pts
04-09-2026 1.000 m 1er T.N.C
B. GACEM 54 kg 12 pts
Son dernier succès lui donne une priorité pour refaire surface dans cette épreuve.
Conclusion : Une priorité.

2 - FENANT
S. BENYETTOU 57 kg
21-11-2025 1.500 m 1er l'47"
S. BENYETTOU 57 kg 17 pts
29-12-2025 1.600 m 3ème
T. LAZREG 56 kg 12 pts
19-08-2026 1.000 m 1er T.N.C
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
23-08-2026 1.400 m retiré
S. BENYETTOU 55 kg 13 pts
07-09-2026 1.100 m 7ème
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
Il ne faut pas le juger sur son dernier échec. A retenir en très bonne place avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

3 - EL ZAEME DE DILMI
AB. SEMGHOUNI 57 kg
29-12-2025 1.600 m retiré
M. SEMMAHI 54 kg 12 pts
19-08-2026 1.000 m 4ème
T. MEGOUCI 55 kg 12 pts
22-08-2026 1.100 m 4ème
T. MEGOUCI 55 kg 13 pts
29-08-2026 1.400 m 5ème
T. MEGOUCI 55 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 3ème
T. MEGOUCI 57 kg 12 pts
Il peut prétendre à un accessit malgré son changement de monte sur 1.400m.
Conclusion : Une possibilité.

4 - HAMAM
B. BAGUIRA 56 kg
07-05-2026 1.400 m 7ème
M. SENOUCI 57 kg 12 pts
23-08-2026 1.400 m 5ème
R. BAGUIRA 57 kg 13 pts
29-08-2026 1.400 m 8ème
MA. AIDA 55 kg 12 pts
07-09-2026 1.100 m 5ème
AH. CHAABI 54 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 2ème
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit entre les mains de B. Baguira sur 1.400m.
Conclusion : A revoir.

5 - CHAMIZA
T. MEGOUCI 55 kg
21-04-2026 1.700 m 9ème
B. BAGUIRA 53 kg 12 pts
07-05-2026 1.400 m 5ème
D. BOUBAKRI 55 kg 12 pts
23-08-2026 1.400 m 2ème
M. SEMMAHI 53 kg 13 pts
29-08-2026 1.400 m 3ème
M. SEMMAHI 55 kg 12 pts
07-09-2026 1.100 m 5ème
T. MEGOUCI 55 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit dans un parcours qui lui convient sur 1.400m.
Conclusion : Une priorité.

6 - BARIHANE
AB. SEMAHI 55 kg
12-01-2026 1.100 m 10ème
AB. SEMGHOUNI 55 kg 12 pts
19-08-2026 1.000 m 10ème
M. SENOUCI 54 kg 12 pts
23-08-2026 1.400 m 10ème
M. SENOUCI 55 kg 13 pts
04-09-2026 1.000 m 11ème
M. SENOUCI 54 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 10ème
AB. SEMAHI 55 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

Départ de la première course à 17h - Prix: Ardougan - Pur-Sang arabe CAGNOTTE
Distance : 1.400 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
A. TAIEBI	1 ZAHRAANE	B. GACEM	57	5	B. GACEM
A. BENSALAH	2 FENANT	S. BENYETTOU	57	6	M. BENDJILLALI
MT. CHAOUCHE	3 EL ZAEME DE DILMI	AB. SEMGHOUNI	57	3	M. SEMMAHI
A. HADEF	4 HAMAM	B. BAGUIRA	56	10	A. NASRI
MED. BENSAAD	5 CHAMIZA	T. MEGOUCI	55	8	L. BENSAAD
T. AIDA	6 BARIHANE	AB. SEMAHI	55	12	M. SEMAHI
HARAS DE SRIDJA	7 NAMIRA (0)	A. ATTIA	55	2	A. NASRI
A. BENHORMA	8 QUATI	M. MERRAD	55	11	PROPRIETAIRE
A. CHETTIH	9 JALNAR (0)	MA. AIDA	54	9	PROPRIETAIRE
AL. BOUSBAA	10 MON DE MONLAU	R. BAGUIRA	54	7	B. MAHBOUB
MED. BENSAAD	11 QUANTAR	M. SEMAHI	54	1	M. SEMAHI
S. BENSAAD	12 CAYROU KALAYA	D. BOUBAKRI	53	4	L. BENSAAD

7 - NAMIRA
A. ATTIA 55 kg
14-11-2025 1.600 m 5ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
21-11-2025 1.500 m 5ème
R. BAGUIRA 55 kg 17 pts
03-04-2026 1.200 m 9ème
T. MEGOUCI 55 kg 14 pts
01-05-2026 1.200 m 1ère T.N.C
R. BAGUIRA 53 kg 12 pts
07-09-2026 1.100 m 9ème
A. ATTIA 54 kg 12 pts
Ses grandes capacités peuvent l'avantager pour effacer son dernier échec.
Conclusion : Une priorité.

8 - QUATI
M. MERRAD 55 kg
14-11-2025 1.600 m 11ème
AB. SEMGHOUNI 54 kg 12 pts
12-12-2025 1.000 m 14ème
F. CHAABI 54 kg 14 pts
23-08-2026 1.400 m 8ème
B. BAGUIRA 53 kg 13 pts
04-09-2026 1.000 m 8ème
MA. AIDA 55 kg 12 pts
07-09-2026 1.100 m 11ème
AB. SEMGHOUNI 55 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles à cause de sa baisse de forme.
Conclusion : A revoir.

9 - JALNAR
MA. AIDA 54 kg
11-03-2026 1.000 m retiré
A. ATTIA 53 kg 12 pts
19-08-2026 1.000 m 6ème
A. ATTIA 53 kg 12 pts
23-08-2026 1.400 m 3ème
A. ATTIA 53 kg 13 pts
29-08-2026 1.400 m 7ème
A. ATTIA 52 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 6ème
A. ATTIA 55 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable à cause de ses dernières tentatives.
Conclusion : A revoir.

10 - MON DE MONLAU
R. BAGUIRA 54 kg
29-12-2025 1.600 m 8ème
MS. GUEHIOUCHE 54 kg 12 pts
01-05-2026 1.200 m 2ème
D. BOUBAKRI 51 kg 12 pts
08-05-2026 1.200 m 7ème
MS. GUEHIOUCHE 55 kg 12 pts
29-08-2026 1.400 m 4ème
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
07-09-2026 1.100 m 4ème
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour participer activement à l'arrivée.

11 - QUANTAR
M. SEMMAHI 54 kg
20-04-2026 1.000 m 5ème
R. BAGUIRA 53 kg 12 pts
04-09-2026 1.000 m 2ème
D. BOUBAKRI 51 kg 12 pts
Ses premiers pas aux courses hippiques plaident en sa faveur. A retenir en possibilité dans ce genre de confrontation sur 1.400m
Conclusion : Une possibilité.

12 - CAYROU KALAYA
D. BOUBAKRI 53 kg
14-11-2025 1.600 m 1ère l'57"
D. BOUBAKRI 52 kg 12 pts
15-12-2025 1.500 m 3ème
D. BOUBAKRI 54 kg 14 pts
01-01-2026 1.500 m 6ème
D. BOUBAKRI 52 kg 14 pts
30-01-2026 1.300 m 1ère T.N.C
D. BOUBAKRI 53 kg 12 pts
21-04-2026 1.700 m 5ème
D. BOUBAKRI 53 kg 12 pts
Elle s'est bien comportée lors de ses dernières sorties, que ce soit sur les courtes ou les longues distance. Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	2 - 12 - 5 - 10 - 1 Possibilités: 7 - 3 Champ F : 2 - 12 - 5 - X Champ F : 2 - 12 - x - 10 Champ D : 2 - 12 - X - X 2 - 12 - 10 - 5 - 1 - 3	2 - 12 - 5 - 10 - 1 - 7 Possibilités: 3 - 11 Champ F : 2 - 12 - 5 - 10 - X Champ F : 2 - 12 - 5 - X - 1 Champ D : 2 - 12 - 5 - X - X 2 - 12 - 10 - 5 - 1 - 3 - 11



Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome de Barika Dimanche 13/09/2026 Paris QUARTE-QUINTE 8 - 6 - 11 - 9 - 2 / R. 12 QUARTE G: 2.200 DA P: 220 DA T: 110 DA QUINTE G: 7.920 DA P: 50 DA Q: 15 DA